COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU I

Envoyé en préfecture le 15/09/2023 Reçu en préfecture le 15/09/2023

EXTRAIT DU REGISTR Publié le 15/09/2023 ER AT DU CONSEIL

ID: 074-247400682-20230905-2023_145-DE

Nº 2023-145

OBJET:

Budget annexe DDVA Décision modificative nº 1

> L'an deux mil vingt-trois, le 5 septembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 30 août 2023

Présents:

Mmes BUET Manuelle, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie, GRE-NAT Marvse et CETTOUR-CAVE Lætitia.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote:

votants :.....25 pour :.....25 contre :.....00 abstention:....00

Procurations ont été données :

- par Gilbert DUPIEUX à Manuelle BUET,
- par Emmanuel REY à Christophe MUTILLOD,
- par Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER à Maryse GRENAT,
- par Mireille MARTEL à Philippe VINET,
- par Sophie COTTET à Yannick TRABICHET,
- par Jean-Marc GIROD à Gérald LOMBARD.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales :

Monsieur le Président fait part aux membres du conseil communautaire de la nécessité de voter une décision modificative pour le budget annexe du DDVA :

Dépenses de fonctionnement :

611

- 2 000,00 €

6518

+2 000,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- vote les mouvements de crédits proposés ci-dessus,

Le Président

charge Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE Reçu en Préfecture Le:..... Publié ou notifié Le:.....

Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance Gérald LOMBA